

Châtaigneraie → Vie locale

■ CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

Une réflexion sur les économies d'énergie

Président du SDEC (syndicat départemental d'énergies du Cantal), Michel Teyssedou, par ailleurs président de la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, a invité les élus du territoire, à une réunion d'information et de travail, à Maurs.

Après une réflexion sur les statuts du syndicat, sur le nouveau cahier des charges, sur le schéma départemental pour les bornes de recharge électrique, il a été question du renouvellement du marché de fourniture d'électricité et du gaz.

Des solutions ont été présentées pour permettre des économies dans les communes dans le cadre de la sobriété énergétique



RÉUNION. Les élus du territoire de la Châtaigneraie cantalienne ont participé à une réunion de travail du SDEC.

du Grenelle de l'environnement. Le remplacement des ampoules de l'éclairage public par des leds, la baisse de la luminosité dans les rues la nuit, la mise en place d'horloges de coupures, sont des opérations qui peuvent apporter des baisses de facture importante. Les

communes sont décisionnaires en la matière, mais le SDEC apportera son concours.

Lionel Fournieux prend la direction du SEMEL 15. Cette société d'économie mixte pour l'électrification de Haute-Auvergne est l'outil du SDEC au service des communes pour la

gestion des réseaux et des services de l'énergie.

Un point a été fait sur les travaux en court ou programmé dans chaque commune, enfouissement, renforcement d'extension de réseaux basse et moyenne tension, éclairage public et éradication des lignes « fils nus ».

Compteur électrique

Jacques Brugere, interlocuteur des collectivités locales représentant Enedis, la filiale d'EDF, a expliqué l'intérêt du nouveau compteur électrique communiquant « Linky ». Il remplacera l'ensemble des compteurs sur le territoire en 2018, pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 KVA. ■

■ LAFEUILLE-EN-VÉZIE

En route pour une saison exceptionnelle

Il reste deux « finales » à jouer au Sporting Châtaigneraie Cantal (SCC) pour signer une saison remarquable. Le premier rendez-vous a lieu dimanche, à 15 heures, au Fraisse, face à Volvic (B).

En ramenant les quatre points de la victoire de Chadrac, le week-end dernier, les hommes de Sébastien Hijano et Lionel Lavigne ont signé un véritable exploit. Il est vrai que ce match était l'affiche de cette journée opposant le leader algérien à son dauphin cantalien.

Quatre derniers petits points...

Amputé de son axe central habituel, le SCC a donné une véritable leçon tactique aux banlieusards ponots, laissant passer l'orage des vingt premières minutes avant de dessiner son succès. Le SCC a atteint la pause sur le score



FOOTBALL. Le Sporting Châtaigneraie Cantal est à 90 minutes d'une montée en Régional 1.

de 0 à 0. Il a ensuite pris le match en main. Sur un corner de Jean-Baptiste Meyniel, Geoffrey Ernest a ouvert la voie à l'heure de jeu. Victor Picaronie a signé une rentrée tonitruante avec un triplé à la clé. Une victoire (0-4) qui hisse le SCC en tête de cette

poule A, à une journée du terme.

Dimanche, tout le club espère que les coéquipiers de Romain Lescure iront chercher les quatre petits derniers points face à la réserve de Volvic. Une victoire qui serait synonyme d'accession en Régional 1,

l'aboutissement d'une saison remarquable où le SCC vient d'enchaîner, depuis le 19 mars, sept victoires d'affilée pour autant de rencontres jouées.

Cette saison pourrait être encore plus belle avec la finale de Coupe du Cantal qui se profile, le 10 juin, à Riom-ès-Montagnes. ■

■ SAINT-MAMET-LA-SALVETAT

Les élus ont voté le budget de l'année

Les élus municipaux ont voté le budget.

Budget de la commune. En fonctionnement, les recettes s'élèvent à 1.854.841 €, les dépenses à 1.248.679 € soit un excédent de 606.162 €. En investissement, les recettes s'élèvent à 2.064.601 €, les dépenses à 2.695.022 € soit un déficit de 630.420 €. Le déficit global des deux sections s'élève à 24.258 €. Les restes à réaliser pour les dépenses sont de 2.926.112 € et les recettes de

2.089.985 €. Les taux d'imposition 2017 sont maintenus à l'unanimité : taxe habitation 11,66 % ; foncier bâti 21,38 % ; foncier non bâti 59,52 %. Les bases d'imposition 2017, revalorisées par les services fiscaux, ont une progression de 1,09 %.

Le budget primitif de la commune est pour la section fonctionnement de 1.854.756 € et pour la section investissement de 4.769.746 €.

Eau et assainissement. En

fonctionnement, les recettes s'élèvent à 432.991 €, les dépenses à 287.205 € soit un excédent de 145.786 €. En investissement, les recettes s'élèvent à 115.555 €, les dépenses à 547.233 € soit un déficit de 431.677 €. Soit un déficit global des deux sections de 285.891 €. Les restes à réaliser pour les dépenses sont de 1.715.320 € et les recettes de 1.787.797 €. La redevance assainissement a augmenté depuis le 1^{er} mai de 0,10 €, elle est

fixée à 1,15 € le m³. Le budget primitif pour la section fonctionnement est de 425.568 € et pour la section investissement de 3.343.597 €.

Lotissement Les Placettes. Le budget primitif est pour la section fonctionnement de 206.319 € et pour la section investissement de 115.760 €.

Lotissement Les Vergnes. Le budget primitif est de 428.166 € et pour la section investissement de 172.881 €. ■

■ LE ROUGET-PERS

Laurent et Jonathan Chartreux ouvrent « Ô rallye »



CUISINE. Ces passionnés d'automobiles et de bons plats viennent d'ouvrir leur restaurant au Rouget.

Laurent et Jonathan Chartreux viennent d'ouvrir dans le bourg du Rouget « Ô Rallye », un restaurant snack avec plat du jour.

Père et fils sont originaires de la région de Moulins, et c'est en suivant leur épouse et mère, mutée pour son travail à Aurillac, qu'ils ont choisi d'ouvrir ensemble cet établissement.

« Nous avons déjà deux affaires de restauration sur la région de Moulins et, du fait de ce parcours familial, nous recherchons

un restaurant à ouvrir dans le secteur d'Aurillac. Le local du Rouget était intéressant et, après des travaux de mise aux normes, nous avons choisi d'y tenter l'aventure car ce village possède un cadre, familial et actif, attractif. Autre avantage, nous sommes des passionnés d'automobiles et Le Rouget est proche du circuit du Lissartel de Pers ! » ■

Pratique. Ce nouveau restaurant ouvre 7 jours sur 7 et propose, à la carte, des menus ouvriers, de la restauration rapide (tél. 07.80.52.64.95).

RANDONNÉE PÉDESTRE. La Retraite sportive sud-Cantal organise une journée rando à Girgols, lundi 29 mai. Le départ est prévu à 9 h 30 du parking de la place du village. Repas sorti du sac. Contacts : 06.56.72.14.93 ou 06.56.82.50.95 ou 06.74.80.34.68. ■

■ ROUMÉGOUX

CONSEIL MUNICIPAL. La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu jeudi 1^{er} juin, à 20 heures. ■

■ CASSANIOUZE

RANDONNÉE. L'association Vivre en châtaigneraie organise une randonnée, dimanche 28 mai, au cirque d'Autoire (Loubressac), sur la journée. Le rendez-vous est au parking de Cassaniouze à 9 h 45 ; de la gare de Maurs à 10 heures ou du parking du haut de Loubressac à 11 heures. Se munir d'un pique-nique. Renseignements au 06.76.82.37.56 ou au 06.74.55.61.01. ■

■ TEISSIÈRES-LÈS-BOULIÈS

AMÉNAGEMENT DU BOURG. Émilie Couderc, architecte, viendra présenter ses projets d'aménagement architectural et paysager pour le bourg, vendredi 2 juin, à 14 heures, à la mairie. Elle sera accompagnée par Vincent Pietri de Session libre, pour les peintures murales. Une présentation ouverte à tous. ■

REPAS D'ÉTAPE. Dans le cadre de la transhumance 2017, un repas, animé par Ludovic Laroque, sera proposé vendredi 2 juin, à 20 heures, à la salle polyvalente. Tarifs : 13 € pour les adultes et 8 € pour les enfants. Contact : Isabelle Martin, au 06.08.14.04.03 ou Yvonne Montil, au 04.71.64.73.13. ■

■ MONTMURAT

FLORE ET FAUNE DU SUD CANTAL. Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Haute-Auvergne organise une sortie sur le site Natura 2000 des coteaux thermophiles du bassin de Maurs, dimanche 28 mai. Rendez-vous à 14 h 30, au hameau du Rozier, commune de Montmurat. Cette balade est l'occasion de découvrir le patrimoine naturel du site, faune et flore, qui lui donne une douceur méridionale (renseignement au 04.71.48.49.09). Sortie gratuite et ouverte à tous.

Le CPIE a pour objectifs de participer au développement durable du territoire cantalien et de favoriser l'apprentissage à la responsabilité et à la citoyenneté en relation avec l'environnement. ■